



# Activités Enfance Jeunesse

pour les moins de 16 ans

Année scolaire 2023 - 2024

***“Le Centre de Loisirs permet à l'enfant de se mesurer,  
de se confronter à lui-même et aux autres  
dans un monde à sa dimension, dans une société  
où il peut exercer un certain pouvoir” • Pierre De Rosa***

12 rue Docteur Floc'h - 29200 BREST

Tél. : 02 98 02 14 80

[flsm2@orange.fr](mailto:flsm2@orange.fr) - [www.flsm.infini.fr](http://www.flsm.infini.fr)



## Les activités **enfance jeunesse**

**Accueil périscolaire - Accueil 10-14 ans  
Badminton - Baseball/Sofball - Basket-ball  
Centre des loisirs - Expression musicale  
Multisports enfants (5-6 ans et 7-10 ans) - Natation  
Séjours de vacances - Stages techniques**

## Les activités **adultes de loisirs**

**Belote - Chant - Club Pyramide - Dessin  
Loisirs créatifs - Multimédia - Photo  
Poterie - Scrabble - Tarot - Travaux d'aiguilles**

## Les activités **physiques et sportives de loisirs**

**Badminton - Baseball - Basket-ball - Course à pied  
Espace d'entretien physique - Gymnastique d'entretien  
Jumping Fitness - Marche aquatique - Marche nordique  
Natation - Pétanque  
Randonnée pédestre - Relaxation  
Softball - Tennis de table - Tennis  
Voile - Yoga - Zumba**

## Les activités **physiques et sportives de compétition**

**Badminton - Baseball - Basket-ball  
Foot en salle - Softball - Tennis**



## Notre projet, nos actions

Le Foyer Laique s'est engagé, de manière très volontariste dans la réforme des rythmes scolaires, ceci dans la continuité du projet éducatif que nous mettons en œuvre depuis plus de trente ans. La ville de Brest a confié au Foyer Laique de Saint Marc, acteur éducatif du quartier, la coordination de l'ensemble des temps périscolaires pour les groupes scolaires de Kérisbian et Jacques Kerhoas.

Pour le Foyer, tous les temps d'activités périscolaires comme les temps de vacances collectives participent à l'éducation des enfants. Ce sont des temps éducatifs à part entière complémentaires de l'action éducative de l'école et des familles. Ils doivent nécessairement être construits aussi avec les parents et avec les enseignants.

L'accueil éducatif périscolaire, plus que tout autre temps, nous donne l'opportunité de co-construire dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun les temps de vie éducatifs pour chaque enfant.

Notre organisation pédagogique sur l'ensemble des temps périscolaires recherche la cohérence, la continuité et la complémentarité.

Notre ambition est de :

- permettre à l'enfant, sur l'ensemble de ses temps libres, **de se construire des repères indispensables pour acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être**, nécessaires non seulement à sa réussite scolaire mais aussi au développement harmonieux de sa personne.
- permettre aux enfants **de découvrir, d'expérimenter et de pratiquer pour apprendre différemment.**

### **Amener l'enfant au Vivre ensemble, à devenir et être un citoyen**

Sur les différents temps de vie au Foyer, les temps d'activités ou de vie collective, nous permettons à l'enfant de participer ou d'être à l'initiative des actions engagées. Pour nous, il est indispensable que notre action éducative permette à l'enfant de développer son niveau de participation et d'implication dans les activités et projets.

- **L'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en groupe :**  
*"un homme une voix"*
- **L'apprentissage de la solidarité :** *"tous différents, tous égaux"*

### **Amener l'enfant à faire ses choix en toute connaissance de cause**

C'est permettre à l'enfant de connaître et de comprendre l'ensemble des choix possibles pour qu'il puisse construire son temps de loisirs.

- **L'apprentissage des choix :** *"je suis acteur de mes loisirs"*

### **Amener l'enfant à agir avec les autres**

Nous devons permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales au travers des relations qu'il a avec les autres, les enfants comme les adultes.

- **L'apprentissage de la coopération :** *"ensemble on est plus fort"*



1

# L'animation de tous les temps périscolaires des Ecoles Jacques Kerhoas et de Kérisbian

L'accueil éducatif péri-scolaire nous donne l'opportunité de co-construire dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun les temps de vie éducatifs pour chaque enfant.

## L'accueil du matin (KERHOAS :7h30-8h40 - KERISBIAN :7h30-8h20)

Le temps d'accueil éducatif du matin permet à l'enfant d'entrer en douceur dans l'enceinte scolaire.

Les enfants ont accès à différents espaces pour leur permettre de commencer à leur rythme leur journée d'écolier : un espace jeu d'imitation, un espace jeu de société, un espace jeu de construction, un espace détente, un espace dessin, un espace lecture. La circulation entre ces différents espaces est libre. L'animateur permet à chaque enfant de démarrer sa journée d'école à son rythme en fonction de ses besoins et de ses envies.

Pour le bien-être des petits comme des grands, nous proposons un petit déjeuner convivial et équilibré de 7h30 à 8h.

## L'accueil du soir (KERHOAS :16h30-18h30 - KERISBIAN : 17h30-18h30)

Le temps d'accueil éducatif du soir ne peut et ne doit pas se limiter à la réalisation du travail scolaire des enfants.

Pour répondre aux contraintes professionnelles des parents et aux obligations scolaires des enfants, mais aussi pour correspondre aux rythmes et aux besoins des enfants, l'accueil du soir, avec l'équipe d'animation du Foyer, se décompose ainsi :

- Un temps de goûter collectif
- Un temps d'accompagnement au travail scolaire encadré par des bénévoles du Foyer. Pour les enfants de CP et de CE1 les bénévoles accompagnent l'apprentissage de la lecture. Pour les autres un espace permet aux enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs.
- Un temps de découvertes, d'expérimentation et de pratiques d'activités construites à partir des demandes et des besoins des enfants.

Nous tenons compte également des jours de TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).



ECOLE	PUBLIC	LIEU D'ACCUEIL LE MATIN	HORAIRES	LIEU D'ACCUEIL LE SOIR	HORAIRES
KERISBIAN	Maternelle	Au Foyer	7h30-8h20	Accueil au Foyer	17h30-18h30
	Elémentaire				
J. KERHOAS	Maternelle	L'Appartement	7h30-8h40	Goûter au restaurant maternel Accueil à l'Appartement	16h30-17h15 17h30-18h30
	Elémentaire		7h30-8h40	Goûter au restaurant puis accueil Halte et Appartement	16h30-18h30





## Les modalités d'accès

• Le besoin étant de plus en plus spécifique à chaque famille, nous mettons en place un système simple et souple avec une inscription préalable et une facturation en fin de mois sur la base des présences réelles.

Nous avons besoin de connaître les besoins d'accueil des enfants le matin et le soir pour prendre en charge les enfants à 16 h 30. C'est également indispensable pour adapter le nombre de personnels d'encadrement afin de respecter la réglementation. Nous insistons auprès des parents pour que la prévision soit la plus proche possible de la réalité.

Conformément à la législation, les enfants des classes maternelles seront toujours pris en charge par les animateurs quelle que soit la raison (retard d'un parent...) à partir de 16h40.

## Les possibilités de règlement

• **Chèque, espèces ou carte bancaire**

Pour une meilleure répartition sur l'année des dépenses pour les familles.

• **Le prélèvement automatique mensuel** (à privilégier)

• **Le règlement par chèque avec échelonnement**

• **Le règlement en espèces selon un échéancier**

## Obligation de prévenir les animateurs

Lorsque votre enfant fréquente le pré et post scolaire de manière occasionnelle et pour l'accueillir dans de bonnes conditions, il est nécessaire de prévenir le Foyer la veille pour une présence du matin et le jour même avant 16h pour une présence du soir. Pour cela il vous suffit d'appeler :

• Pour l'école de Kérisbian le :

06 07 37 12 76 - Coordinatrice pédagogique Julie Souverain

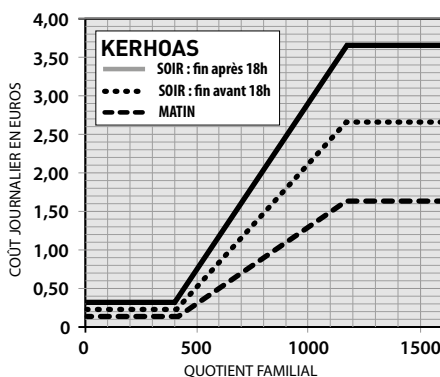
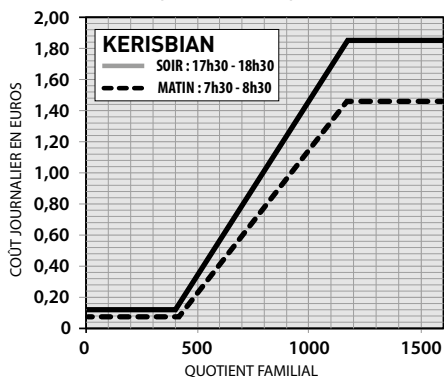
• Pour l'école Jacques Kerhoas le :

06 72 06 93 54 - Coordinateur pédagogique Ludovic Gourves

A partir de septembre, dès lors que votre inscription sera effectuée, vous aurez la possibilité de faire vos inscriptions en ligne via le nouveau portail famille Connecthys.

## La tarification pour le pré et post scolaire pour l'année 2023-2024

Nous avons défini un tarif différent pour les présences du matin et du soir pour tenir compte des durées et de la nature des interventions.



Un simulateur est disponible en ligne sur le site du foyer et permet à chaque famille de connaître précisément le montant de ses participations en fonction de son quotient familial.

Les modes de fréquentation réguliers et occasionnels nécessitent que vous soyez adhérents au Foyer et que votre enfant soit cotisant.

Une fréquentation exceptionnelle est possible au tarif unique de 4,50 € la présence du matin et de 6,50 € la présence du soir.



## La pause méridienne (12h00 – 14h00)

Le temps de la pause méridienne doit permettre à l'enfant d'avoir un réel temps de coupure dans sa journée. En fonction de ses envies, l'enfant peut participer à un temps d'activités dirigées (pratiques sportives ou artistiques) et avoir libre accès à des espaces aménagés dans lesquels il pourra se pauser autour d'activités calmes (dessin, lecture, jeux...) et jouer avec ses camarades.

Le temps du repas est un temps éducatif à part entière, l'animateur est attentif à ce que l'enfant mange et que le repas soit un temps d'échange et de partage. Les enfants mangent à leur rythme, ils ont la possibilité de quitter le restaurant de façon échelonnée une fois leur repas terminé et débarrassé.

Les plus petits mangent en premier pour aller à la sieste dès que possible.

Les plus grands ont accès à des espaces de jeux et à la cour le temps du repas des petits.

**Nota : les inscriptions se font en mairie de quartier pour le restaurant scolaire.**

## Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

**KERHOAS : 15h45-16h30 - KERISBIAN : 16h45-16h30**

### Principes d'organisation

Pour correspondre au mieux aux besoins de l'enfant notre organisation est basée sur les cycles scolaires de l'école.

Chaque classe a un animateur référent pour accompagner l'enfant dans ses choix d'activité. Pour les maternelles ce sont les ATSEM qui restent référentes.

La période retenue pour l'organisation pédagogique est le bimestre (de vacances à vacances) ce qui permet d'avoir 5 à 7 séances.

### Principes d'organisation

Nous proposons des activités dans les domaines qui nous paraissent importants pour les apprentissages (en complément des apprentissages scolaires) et dans lesquels l'enfant peut se découvrir, progresser, se développer :

- Activités physiques et sportives
- Activités de création et d'expression
- Activités manuelles et artistiques
- Activités culturelles
- Activités de découvertes scientifiques et techniques.

Pour autant, nous proposons également des activités libres ou calmes pour ne pas trop surcharger la journée des enfants qui souhaiteraient souffler un peu ou même ne rien faire. L'enfant a donc la possibilité s'il le souhaite d'intégrer l'espace "planète" qui lui permet d'avoir un temps plus calme et plus adapté à ses besoins.

Nous leur proposerons différents parcours axés autour des 5 domaines. Les enfants, à l'issue de la séance de présentation des activités possibles, feront leur choix en toute connaissance de cause pour le bimestre. Les différents parcours programmés en amont comprendront trois activités et un jour de jeux collectifs. Un système de priorisation des classes sur l'année scolaire est mis en place de façon à ce que chaque enfant puisse



avoir à son tour la priorité sur ses choix. Sur le passeport une case spéciale est ajoutée qui permet à l'enfant de pouvoir exprimer ses envies d'activité. Lors de la préparation pour la période suivante l'équipe d'animateurs construit son programme d'animation en tenant compte des demandes des enfants.

Chaque atelier a été construit sous forme de progression, c'est pourquoi les enfants n'ont plus ensuite la possibilité de modifier leur activité. L'animateur référent est vigilant aux choix effectués par l'enfant afin que ceux-ci soient en adéquation avec sa vie scolaire et extra-scolaire. Il a une connaissance des activités de la classe ainsi que de chaque enfant.

Les TAP débuteront à l'issue du temps d'aération qui se déroulera de 15h30 à 15h45.

Pour chaque atelier, nous faisons de notre mieux pour avoir un espace adapté et aménagé. Nous essayons également d'ouvrir les temps de TAP aux partenaires du quartier.

### **Organisation particulière pour les enfants de maternelle**

Pour les enfants de petite section, le rythme des jours scolaires est volontairement maintenu lors des TAP, ainsi les enfants peuvent dormir jusqu'à 15h45. Ils se réveillent de façon échelonnée. Pour se réveiller en douceur, un temps de lecture est mis en place avec également des coins réveil et jeux de construction. Ensuite, lorsque tous les enfants sont réveillés, il leur est proposé un temps d'activité manuelle puis ils terminent par un temps de jeux collectifs.

### **Comment s'effectueront les transferts de responsabilités entre l'école, le Foyer et les parents ?**

**Dès 15h45, les enfants de maternelle** qui ne dorment pas iront dans différents espaces où leur seront proposées des activités. Si votre enfant dort, à son réveil il sera accueilli sur un espace d'activité pour se réveiller en douceur.

Puis un temps d'activité lui sera proposé.

**Dès 15h45, les enfants d'élémentaire** seront pris en charge dans la cour par l'animateur de référence, ils seront orientés vers les lieux de rendez-vous dans le hall pour les différentes activités.

**A la fin des temps d'activité, à 16h30** votre enfant rejoindra le portail. Les enfants inscrits au périscolaire iront quant à eux au restaurant pour prendre le goûter.

### **Comment cela se passe pour les mercredis midi ?**

**Si votre enfant n'est pas inscrit au centre**, un animateur assurera une surveillance des enfants d'élémentaire de 12h à 12h30 pour vous permettre d'avoir le temps de récupérer votre enfant.

**Si votre enfant est inscrit au centre de loisirs du Foyer**, il sera pris en charge par un animateur pour être accompagné au restaurant de l'école de Kerisbian puis au Foyer pour son après-midi d'activité et de loisirs.

**Pour les enfants de maternelle**, conformément à la décision de la ville de Brest, la surveillance de la cour de 12h à 12h30 n'est pas assurée.

Vous devez donc récupérer votre enfant à 12h auprès de l'enseignant.

➤ **Les inscriptions se font en mairie de quartier pour les TAP et la PAUSE MÉRIDIENNE**



## 2 Le temps libre de l'enfant les mercredis

L'organisation est centrée sur les envies des enfants, leurs désirs, leurs attentes mais aussi des activités spécifiques en fonction des périodes et de leur âge. Notre centre se doit d'être un espace de loisirs et de projets. Cela permettra aux enfants de participer à des niveaux d'implications différents dans des projets collectifs ou individuels. Des projets culturels, sportifs, manuels, d'expression leur seront proposés ainsi que des espaces permanents autour des arts plastiques, des jeux de société ou de la lecture seront à leur disposition. Parce qu'il nous semble important de permettre aux enfants de découvrir leur ville, leur quartier mais aussi pour leur permettre une ouverture sur le monde, l'équipe pourra leur proposer la participation à des événements, d'aller voir une exposition ou bien de participer à un grand jeu. Au cours de l'année les enfants pourront participer à des ateliers nature, bricolage ou bien encore cuisine...

Le temps après le goûter sera consacré à des jeux collectifs ou des projets.

- **Les P'tits Loups** **PS à MS**  
Pour les 3-4 ans A l'Appartement de l'école Jacques Kerhoas
- **Les Apaches** **GS à CP**  
Pour les 5-6 ans Au Foyer
- **Les Cheyennes** **CE1 à CE2**  
Pour les 7-9 ans Au Foyer
- **Les Mohicans** **A partir du CM1**  
Pour les plus de 9 ans Au Foyer

### Une "passerelle" avec les activités sportives

Parce qu'il nous semble important de permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi, les enfants du centre de loisirs pourront s'inscrire à l'année aux différentes activités sportives du mercredi après-midi. Les enfants pourront participer aux ateliers avant ou après leur séance de sport.

- **Multi-activités (du CE1 au CM2)**
- **Multisports (GS/CP)**
- **Basket (du CP au CM2)**

### Les modalités d'accès

Nous proposons plusieurs modalités d'accès quelles que soient les périodes, le centre fonctionne les mercredis après-midi.

- **Accueil à la demi-journée avec repas :**  
de 12h00 à 18h30, prise en charge des enfants à l'école.
- **Accueil à la demi-journée :** de 13h30 à 18h30 pour l'après-midi







## La périodicité d'inscription : le bimestre

Pour mieux prendre en compte les contraintes des familles, nous proposons une **inscription de vacances à vacances, c'est-à-dire une inscription au bimestre. Pensez donc à renouveler votre inscription avant chaque période de vacances.**

Si votre besoin d'accueil est régulier sur l'année, nous pouvons aussi inscrire votre enfant pour toute ou partie de l'année.

En cas de fréquentation irrégulière, vous pouvez inscrire votre enfant au plus tard le vendredi de la semaine précédente en prévenant à l'accueil avant 18h.

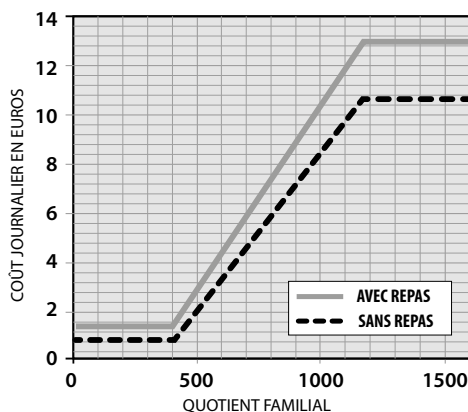
Pour connaître le montant de votre participation, il suffit de multiplier le nombre de mercredis par mois par votre code tarif. Appliquer une majoration de 10 % pour les fréquentations non régulières.

La facturation se fera en fin de mois. Si passé le délai de prévenance du vendredi votre enfant inscrit est absent vous serez facturé, sauf sur présentation d'un certificat médical (sous 7 jours).

Les adhérents du Foyer ont toujours la possibilité d'inscrire leur enfant pour une fréquentation exceptionnelle, 3 fois dans le trimestre.

## Tarifification du Centre de Loisirs les mercredis après-midi

Concernant les mercredis, l'encadrement des enfants est assuré par les animateurs professionnels du périscolaire alors que pendant les périodes de vacances scolaires ce sont des animateurs communément appelé "animateurs engagés éducatifs" qui complètent l'équipe de professionnels. Les montants des frais de personnels étant différents pour ces deux temps d'accueils. La Ville de Brest n'apportant pas une aide suffisante pour le fonctionnement des centres des loisirs, le Foyer Laïque est contraint d'adapter les participations des familles.



Un simulateur est disponible en ligne sur le site du foyer et permet à chaque famille de connaître précisément le montant de ses participations en fonction de son quotient familial.



# 3

## Les activités sportives proposées aux enfants en semaine

Tout au long de l'année, nous proposons à votre enfant de pouvoir pratiquer plusieurs activités, qui nous l'espérons, répondront à vos attentes et à leurs envies pour un centre des loisirs éducatif.

Comme vous le savez, dès lors que votre enfant participe aux activités du Foyer, soit au Pré et Post Scolaire soit le mercredi, il peut pratiquer aussi une ou plusieurs activités sportives.

### • BADMINTON

Pratique de détente, de loisir voire de compétition.

**Activité sous réserve, les horaires des créneaux seront précisés à la rentrée.**

### • BASEBALL et SOFTBALL

Une école de baseball est proposée pour les enfants à partir de 8 ans.

**Bergot Marine** Samedi 14h à 16h **De 8 à 16 ans** (entraînement ou matchs)

Pratique sur le terrain ou dans le gymnase suivant la météo.

### • BASKET BALL

Une école de Basket est proposée aux enfants et aux jeunes.

Le samedi des championnats sont proposés.

**Kerisbian** Mercredi 17h30 à 18h45 **U7, U9 et U11**

**Kerisbian** Jeudi 17h00 à 18h30

**Kerisbian** Samedi 12h45 à 17h00 **Matches**

### • EXPRESSION MUSICALE ET DRAMATIQUE

Une activité dynamique où on utilise la voix, le corps et les émotions.

Une activité de groupe qui se base aussi sur l'individualité de chaque enfant.

Une activité qui favorise et valorise la liberté d'expression, la créativité et l'imagination de chacun.

**Foyer** Mercredi 17h30 à 19h00

## • MULTISPORTS

Permettre à l'enfant sous forme de jeux sportifs de développer sa motricité, sa coordination, ses déplacements. Une autre idée du sport, celle de l'omnisport pour découvrir beaucoup d'activités sportives. Cela en adaptant les règles pour progresser tout en s'amusant, pour le développement des capacités personnelles, le tout dans un esprit collectif.

**Kerisbian** Mercredi 15h15 à 16h15 **Classes GS-CP**

## • MULTI-ACTIVITES

Proposer à l'enfant une découverte de plusieurs sports tout au long de l'année, par des cycles de progression. Sports de ballons, sports de raquette.

**Kerisbian** Mercredi 13h45 à 15h00 **Classes CE1 à CM2**

## • NATATION

De l'initiation au perfectionnement, apprentissage sous forme ludique.

**Piscine de Saint-Marc** Mardi 19h30 à 20h30 **6-11 ans**

Horaires à confirmer à la rentrée

### **Précisions sur la FACTURATION et le RÈGLEMENT pour le pré et post-scolaires ainsi que le Centre de Loisirs**

A chaque fin de mois vous recevrez une facture par mail (ou par papier si vous n'avez pas accès au mail). Cette facture comprendra vos fréquentations à la halte d'accueil et au centre des loisirs. A vous de la contrôler.

Pour le règlement, nous vous incitons à le rendre plus facile avec le prélèvement automatique. Un formulaire de mandat de prélèvement sera à remplir pour toute nouvelle inscription. Le prélèvement interviendra entre le 5 et le 10 du mois. Il vous est également possible de régler à l'accueil du Foyer par carte, chèque, CESU, ANCV ou en espèce (concernant les règlements en CESU et ANCV des frais de 2% du montant réglé vous seront demandés).





# 4

## Le temps libre de l'enfant pendant les vacances scolaires

Le temps des vacances est un moment privilégié pour “vivre des temps collectifs” et “vivre des aventures inoubliables”. Un temps pour découvrir et explorer, pour participer et s'exprimer, pour choisir et décider pour bouger et se dépenser, pour créer et construire, pour imaginer et jouer.

### • Le centre de loisirs

Notre centre est ouvert tous les jours de vacances scolaires. Pour chaque période de vacances, l'équipe d'animateurs prépare un projet d'animation spécifique en cohérence avec les autres propositions faites sur les autres temps libres. Les programmes seront disponibles 15 jours à l'avance et seront construits sur la semaine en laissant des espaces pour que les enfants puissent choisir une partie de leur activité.

### Les modalités d'accès

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant comme vous le souhaitez. Nous proposons plusieurs modalités d'accès quelles que soient les périodes de fonctionnement lors des petites ou grandes vacances.

Votre enfant peut venir à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

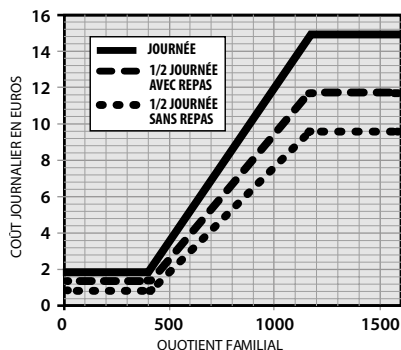
Vous pouvez inscrire votre enfant pour un ou plusieurs jours.

- **Accueil à la journée** de 7h30 à 18h30  
Les temps d'accueil du matin et du soir sont compris dans le tarif
- **Accueil à la demi-journée** 7h30 à 12h ou 13h30 à 18h30
- **Accueil à la demi-journée + repas** 7h30 à 13h30 ou 11h45 à 18h30.

### Les tarifs

En fonction de votre quotient familial à partir des montants indiqués ci-dessous, multiplier par le nombre de jours et de demi-journées d'inscription.

Le Foyer privilégiant les fréquentations régulières, une majoration de 10 % est appliquée en cas de fréquentation non régulière.





### • Des stages sportifs à la demi-journée

Pour permettre aux enfants, aux périodes de vacances de se perfectionner ou de découvrir une pratique. Les contenus seront définis à l'avance et les informations disponibles à l'accueil 15 jours avant la période (vacances d'automne, d'hiver ou de printemps) ainsi que les modalités d'accès précises. Une passerelle permettra depuis le centre des loisirs de rejoindre le stage sportif.

### • Des séjours

Pendant l'été nous proposons des séjours adaptés à tous les âges (premier camping, mini-camps ou séjours plus longs). Le programme d'animation sera disponible courant avril.

### • Des stages thématiques

Pour aider les enfants à mieux maîtriser les techniques qui évoluent ou leur permettre d'en découvrir de nouvelles, nous proposons des stages à thématique à dominante techniques ou autour d'activités d'expression. L'an passé, nous avons proposé un stage robotique, un stage de textile, un stage autour de l'architecture...

## SEJOUR SKI ET SURF du 24 février au 3 mars 2024

Nous vous proposons un séjour à la neige dans le Chalet Edelweiss à Saint-François Longchamp dans la vallée de la Maurienne en Savoie. Ce séjour sera ouvert à tous les adhérents du Foyer avec deux propositions : un séjour enfants avec 25 participants et un séjour famille pour les enfants, les jeunes et leurs parents. Le transport se fera en car de 90 places et l'hébergement dans le centre de vacances sera semi-collectif.

Tarifs en fonction du QF CAF. Informations au Foyer.

Initiatives diverses de financement.

**Inscriptions le vendredi 6 octobre à partir de 18h30.**



# 5

## Des propositions pour les ados !

**P**our tous les jeunes du quartier à partir du CM2, nous proposons, comme les années précédentes lors des vacances scolaires un accueil sera proposé tous les après-midis et parfois quelques stages thématiques seront programmés.

Dans un premier temps nous centrons le projet en direction des 9/12 ans mais l'accueil des plus grands sera bien sûr possible jusqu'à 14 ans.

Le projet est de permettre aux jeunes d'avoir une activité de loisirs collectifs, qu'ils puissent aussi être acteurs de leurs loisirs et vivre des activités de loisirs éducatives en passant par le plaisir et le jeu. Nous voulons également leur proposer de participer à la mise en place de projets dont ils seront à l'origine pour les associer à des actions collectives.

Le programme d'animation quant à lui permettra aux jeunes de faire des découvertes, de partager, d'échanger et de construire ensemble.

### **Les modalités de fonctionnement**

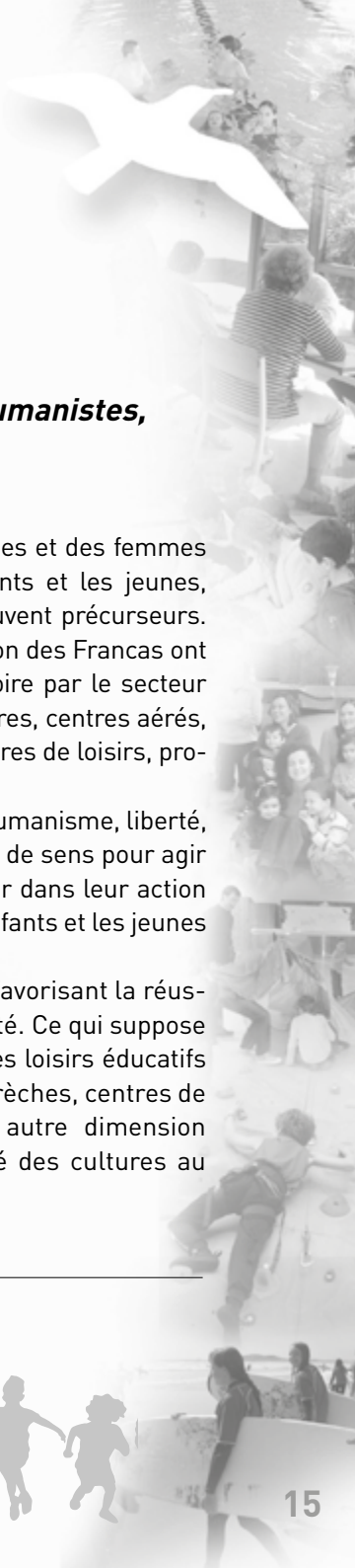
Pendant les vacances un accueil tous les après-midis de 13h30 à 17h30. Des rendezvous ponctuels seront programmés les derniers vendredis avant les vacances scolaires.

Deux animateurs du Foyer seront référents pour cette tranche d'âge pour les encadrer et les accompagner sur ces différents temps d'accueil.

### **Modalités d'accès**

La participation aux activités de l'espace ados nécessite que la famille soit adhérente au foyer. Les jeunes participent pour moitié lorsqu'il s'agit d'une activité payante. Chaque enfant prend en charge son titre de transport. ■





## Une fédération affinitaire

***Un mouvement fondé sur des valeurs humanistes, porté par une ambition éducative.***

**D**epuis 1944, les Francas rassemblent des hommes et des femmes préoccupés d'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, défricheurs de nouveaux champs d'activités et souvent précurseurs. Nombre de concepts nés de la réflexion et de l'action des Francas ont été développés depuis par les pouvoirs publics, voire par le secteur marchand : patronages laïques, activités périscolaires, centres aérés, CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) puis centres de loisirs, projet éducatif local...

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix -, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à **une citoyenneté active**.

L'éducation est conçue à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et l'insertion volontaire dans la société. Ce qui suppose notamment de garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs pour développer un service public de proximité : crèches, centres de loisirs, multi-accueil, clubs de jeunes... Une autre dimension essentielle du projet est de valoriser la diversité des cultures au service du "vivre ensemble". ■



# L'adhésion au Foyer Laïque de Saint-Marc

Adhérer à une association comme la nôtre, c'est, à travers la contribution financière de l'adhésion, marquer son accord avec les valeurs défendues par celle-ci. C'est aussi et surtout pouvoir participer aux débats et avoir le droit de vote pour participer aux prises de décisions.

Au Foyer Laïque, on adhère à l'association en général mais pas à une section ni à une activité.

Enfin, elle est aussi nécessaire et indispensable pour être couvert par notre assureur lors de la pratique d'activités qu'elles soient de loisirs ou de compétition sportive, culturelle ou éducative.

- **L'ADHÉSION**
  - Toute personne de plus de 16 ans : 20 €
  - Pour les enfants de moins de 16 ans, c'est l'un des parents qui est adhérent au foyer. Il doit en conséquence régler, au titre de son adhésion, la somme de 20 €.
  - L'adhésion est préalable à la cotisation
- **LA COTISATION**
  - Toute personne qui pratique une activité au Foyer Laïque doit s'acquitter d'une cotisation. Celle-ci est en fonction des revenus de la famille, à partir d'une grille de quotients d'après les données de la Caisse d'Allocations Familiales.
  - Toutefois, pour certaines pratiques, il peut y avoir une contribution complémentaire.
  - Les prestations du secteur Enfance-Jeunesse donnent lieu à paiement complémentaire.

Une seule cotisation permet de pratiquer plusieurs activités sans supplément.

ADHESION	QUOTIENT FAMILIAL	FOYER	COTISATION	TOTAL
20€	QF ≥ 1168	A	60 €	80 €
	949 ≤ QF ≤ 1167	B	49 €	69 €
	729 ≤ QF ≤ 948	C	38 €	58 €
	509 ≤ QF ≤ 728	D	27 €	47 €
	397 ≤ QF ≤ 508	E	16 €	36 €
	QF ≤ 396	F	0 €	20 €

Cas particuliers :

- Pour les étudiants sur présentation de leur carte : le tarif est le code "C" ou éventuellement inférieur en fonction du quotient familial.
- Si plusieurs personnes d'une même famille (trois ou plus) pratiquent une (ou des activités) : application du code tarif immédiatement inférieur au quotient.



Nos activités Enfance-Jeunesse sont soutenues financièrement par la Ville de Brest et par la CAF du Finistère

Nos tarifs différenciés en fonction du quotient familial sont appliqués aux habitants de Brest (les résidents hors Ville de Brest sont aux tarifs supérieurs)

